LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 1ER AU 15 OCTOBRE 2020

PRENEZ SOIN DE VOUS

ENTREPRISES P5
Un écosystème autour des masques

SPORT P10
Itinéraires coup de cœur pour courir

DÉCOUVERTE P12
Le 4 en 4 images

ville-chatellerault.fr

À L'AFFICHE DÉTACHABLE

Audilab
Ensemble, pour une belle écoute

AUDILAB DES PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE !

Ensemble, pour une belle écoute

Après un bilan auditif[1] gratuit, nous prenons le temps nécessaire pour vous proposer une solution tenant compte des exigences personnelles de chacun et des dernières innovations technologiques. **Dans le réseau Audilab, l'appareillage est prêté gratuitement au cours d'une période d'essai d'un mois[2]** : cela permet au patient de se rendre compte que le dispositif correspond bien à ses attentes et d'adapter au mieux les réglages.

Des aides auditives connectées et rechargeables

Alliant à la fois design, technicité et discrétion, les appareils auditifs deviennent de plus en plus miniaturisés mais ne perdent pas en efficacité ! Au contraire, grâce à la nouvelle technologie, vous pourrez les connecter très facilement à votre smartphone, votre téléviseur ou autres appareils.

(1) Test à but non médical - (2) Sur prescription médicale

BILAN AUDITIF [1] + 1 MOIS D'ESSAI [2] GRATUITS

4 ANS DE GARANTIES SERVICES INCLUS

FACILITÉS DE PAIEMENT

2 CENTRES CHÂTELLERAULT — PARKING GRATUIT

FACE C.CIAL LECLERC
133, av. du Mal Foch - 05 49 21 60 00

CENTRE VILLE
85, bd Blossac - 05 49 20 11 11

Nos équipes vous reçoivent du lundi au samedi

Retrouvez nos centres du 86 sur www.audilab.fr

(1) Remise non cumulable valable jusqu'au 15/10/2020 inclus, uniquement sur la fourniture des produits, hors pose et hors chantiers neufs. Voir détails des conditions en magasins ou sur artetfenetres.com.

FUTURODIFF

Nouvelle adresse : CHÂTELLERAULT SUD
22 rue de Nerpuy - NAINTRÉ - 05 49 02 60 41

Et surtout… la santé !

La santé est notre bien le plus précieux. Nous le savions bien avant l'apparition de la Covid !

En matière de santé justement (objet du dossier du présent Châtelleraudais), certes, au sens strict, la Ville n'a pas la compétence générale, laquelle relève majoritairement de l'État. Mais l'échelon Ville est pertinent pour mener des actions efficaces, car collant au « terrain ». De façon générale, la Ville n'agit pas seule : elle travaille en partenariat avec les professionnels de santé (privés ou publics), mais aussi avec son CCAS, l'Agglomération bien sûr, l'État (notamment via l'ARS), le Département, la CAF…

Cette stratégie partagée s'est traduite dans le Contrat Local de Santé (CLS) 2018-2022, signé par la Ville, l'Agglomération et un ensemble de partenaires. Les 4 axes du CLS sont les suivants : accès aux soins, prévention et promotion de la santé ; autonomie des personnes âgées et / ou handicapées ; santé mentale, souffrance psychosociale et addictions ; santé environnementale.

Des actions très concrètes en découlent, réalisées ou facilitées par la Ville : lutte contre le cancer du sein, portage de repas réalisés par le CCAS, actions de dépistage de maladies, promotion des circuits courts… Tout cela concourt, directement ou indirectement, à la santé au quotidien.

Au-delà, la municipalité sait prendre de la hauteur : elle anticipe le vieillissement, tant d'une partie de la population que de certaines professions médicales. C'est pourquoi elle tente de faciliter l'implantation de nouveaux praticiens ou d'aider à leur regroupement en Maisons de santé (MDS). En ce domaine, après la MDS Clément Krebs et René Laënnec, celle des Minimes ouvrira bientôt. Autres exemples, les futures résidences seniors, du centre-ville et de l'Îlot de Laâge, offriront à nos anciens un cadre de vie agréable dans un environnement sécurisé ; ce pour que **le bien « vivre ensemble » soit une réalité**, pas simplement un joli slogan !

Maire de Châtellerault,
Président de Grand Châtellerault

Le public était au rendez-vous de la Fête du sport, dimanche 6 septembre. Les associations sportives châtelleraudaises y ont prouvé leur capacité à se réinventer.

En mémoire de la Libération de Châtellerault, une cérémonie s'est déroulée en petit comité sur le pont Henri IV.

Samedi 12 septembre, Le grand déballage, journée animée mettant à l'honneur le Consommez local, a suscité une belle affluence dans les rues piétonnes.

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerault - Hôtel de ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac
86106 Châtellerault Cedex - Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin - **Réalisation :** Service communication - Stéphanie Prédot, directrice
Rédaction en chef : Marie-Julie Meyssan - **Rédaction :** Hélène Bannier, Marie-Julie Meyssan, Hélène de Montaignac, Marine Nauleau, Valentine Schira
Photos : Iboo Création, Nicolas Mahu, Marie-Julie Meyssan - **Régie publicitaire :** COMWEST 06 81 14 22 06
Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC - **Conception :** Agence Chat Noir - Châtellerault

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
par téléphone au 05 49 23 64 50 ou en remplissant le formulaire sur le site internet de la Ville : ville-chatellerault.fr

MAINTENU OU ANNULÉ ?
RÉFLEXE :
ville-chatellerault.fr

Jazzellerault d'automne

© Sylvain Norget

China Moses ouvre le bal de Jazzellerault vendredi 9 octobre.

Faute d'avoir pu se dérouler au mois de juin en raison du contexte sanitaire, la 27e édition de Jazzellerault se tiendra au complexe culturel de l'Angelarde les 9, 10 et 11 octobre. À l'affiche le vendredi, la chanteuse soul et R'n'B China Moses qui n'est autre que la fille de Dee Dee Bridgewater. Le samedi, place à Lazcar Volcano, fanfare déjantée et explosive. Le dimanche, rendez-vous pour une après-midi festive avec le concert gratuit de Who's the Cuban. Deux soirées club sont également prévues les week-ends du 17 et du 24 octobre. Les live de Sanseverino et de Stacey Kent, initialement programmés en juin, sont quant à eux reportés à l'édition de 2021.

Le refuge vous ouvre ses portes

L'occasion de rencontrer un éventuel futur compagnon à quatre pattes.

Samedi 3 et dimanche 4 octobre de 11h à 18h, l'association Assistance et Secours aux Animaux (ASA), refuge de Grand Châtellerault, organise son traditionnel week-end « portes ouvertes ». Dans le respect des consignes sanitaires, une centaine de chats et une cinquantaine de chiens seront à adopter, avec des frais d'adoption réduits pour l'occasion. Une tombola permettra au refuge de récolter des fonds pour son fonctionnement.

Présent depuis 45 ans à Châtellerault et depuis 6 ans dans ses locaux actuels 1 rue Charles Darwin, mis à disposition par Grand Châtellerault, le refuge accueille annuellement environ 500 chiens et chats. Il permet en moyenne l'adoption de 350 d'entre eux chaque année. Quatre salariés et une trentaine de bénévoles y travaillent. L'année dernière, l'opération « portes ouvertes » a permis l'adoption de 10 chiens et de 47 chats.

> LES BRÈVES

PORT DU MASQUE

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus, le port du masque est obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus, sur tous les marchés, brocantes, ventes au déballage et vide-greniers de Châtellerault. Cet arrêté du Maire, valable jusqu'au 30 octobre, est susceptible d'être reconduit si nécessaire. Par arrêté préfectoral, le port du masque est également obligatoire dans un périmètre de 50 m aux abords des établissements d'enseignement (écoles, collèges, lycées, établissements d'enseignement supérieur).

« *ICI L'AUTOMNE* » : INSCRIPTIONS OUVERTES EN LIGNE JUSQU'AU 14 OCTOBRE

L'opération gratuite « *Ici l'automne* » est organisée du 19 au 23 octobre. De nombreuses activités sportives et culturelles, du tir à l'arc au rafting en passant par la danse ou encore la cuisine, sont proposées aux 4-17 ans et aux familles. Les inscriptions viennent de commencer sur le site ville-chatellerault.fr. Elles pourront aussi se faire à la Maison des sports.

Fabrication, recyclage des masques **& ancrage local**

À Châtellerault, des entrepreneurs intrépides ont créé des chaînons de la filière des masques de protection jetables. Ici, on produit des masques - on en consomme bien sûr - mais aussi on en recycle. Lumière sur ces projets ancrés localement.

Mad Fab vise 500 000 masques par mois

L'installation d'une unité de production en un temps record, capable de produire 500 000 masques par mois, voilà le défi que se sont lancé Rémi Denecheau et Nicolas Oger. L'un est spécialisé dans le montage de filières internationales d'approvisionnement. Le second est rôdé à la transformation de matières premières en produits finis. Leur entreprise, Mad Fab, a vu le jour durant le confinement. La ligne de production, commandée aussi sec en Chine, a été montée en juillet, à la pépinière d'entreprises René Monory.

Découpe, assemblage, pliage, piquage, soudure des élastiques… Depuis septembre, des masques de catégorie 1 non stériles répondant aux normes CE y sont fabriqués. Rémi Denecheau : « *La production consiste à assembler 5 types de matières premières. À l'échelle mondiale, c'est la bagarre pour se les procurer et les prix, notamment de la base filtrante, explosent. Nous avons sécurisé notre approvisionnement en important des matières sourcées du Vietnam, pays peu touché par la pandémie* ».

L'entreprise a déjà recruté et formé des opérateurs qui interviennent également sur l'autre activité de la société, la fabrication de compléments alimentaires à base de plantes. Mad Fab propose à ses clients de personnaliser leurs masques jetables grâce à une impression sur la face externe. Les masques, conditionnés par les travailleurs handicapés de l'Esat de Châtellerault, sont destinés à être vendus localement à des réseaux professionnels en quantité supérieure à 3 000 unités.

Chez Mad Fab, les opérateurs produisent des masques sur ligne de production flambant neuve.

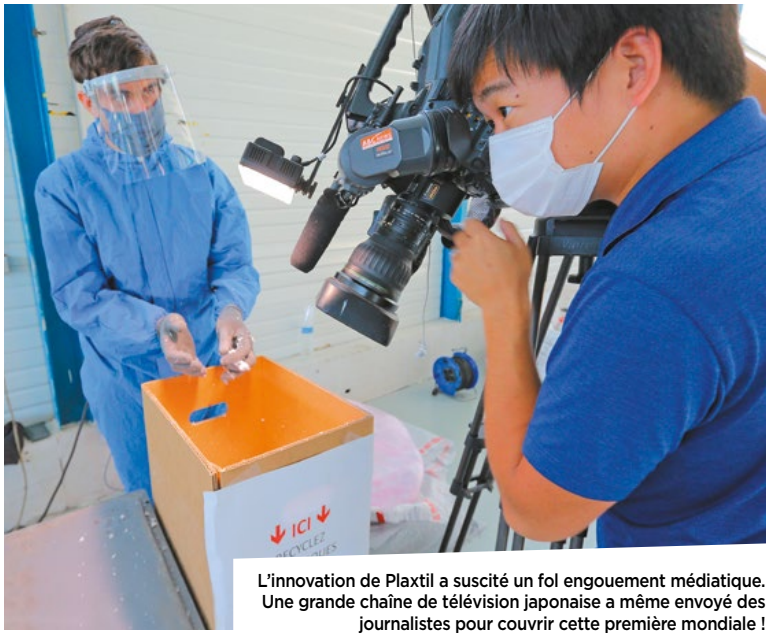

L'innovation de Plaxtil a suscité un fol engouement médiatique. Une grande chaîne de télévision japonaise a même envoyé des journalistes pour couvrir cette première mondiale !

Plaxtil pionnier mondial du recyclage des masques

Et si l'on donnait une seconde vie aux masques usagés ? C'est l'idée lumineuse concrétisée en juin par Plaxtil. Cette start-up châtelleraudaise, issue du groupe CDA Développement, est installée à l'hôtel d'entreprises de Grand Châtellerault, rue des Frères Montgolfier.

Dans les commerces, les lieux publics, des boîtes de collecte en carton ont fleuri. Audacie, structure d'insertion par l'activité économique, récupère le contenu mis en quarantaine 4 jours et supprime les barrettes métalliques des masques usagés. Dans les locaux de Plaxtil, la matière brute transite sous des rayons ultraviolets pour être décontaminée, passe dans un broyeur pour devenir de légers flocons de polypropylène.

Ils entrent alors dans la fabrication d'un matériau composite, mêlant plastique et matières recyclées, qui est injecté dans des moules pour devenir par exemple boîte à bec, support de visière ou encore ouvre-porte.

En deuxième étage de la fusée, Plaxtil envisage de démultiplier sa solution, notamment en coopérant avec les pouvoirs publics pour mettre en place une filière de recyclage des masques.

La P'tite Mousse, un nouveau bar pour buller en centre-ville

Depuis cet été, les Châtelleraudais ont un nouvel endroit où se donner rendez-vous pour boire un verre ou casser la croûte dans le centre piétonnier. À La P'tite Mousse, le gérant Abdel Embouazza et ses deux employés accueillent dans une ambiance agréable leurs clients sur leur terrasse ou à l'intérieur de leur bar décoré d'une manière moderne, à tendance industrielle. Le projet de ce bar à ambiance est né il y a deux ans. « *Il y avait une demande,* explique Abdel Embouazza, *et j'avais envie de donner de la vie à ce quartier que j'ai toujours beaucoup fréquenté* ». Depuis, cet ancien spécialiste de l'automobile se réjouit d'avoir réussi à plaire à une clientèle variée. « *Le matin ce sont les commerçants de la rue qui viennent boire un café chez moi, en journée il y a du monde et le soir nous organisons souvent des soirées à thèmes, comme par exemple des karaokés ou de la salsa, que nous annonçons sur notre page Facebook* », décrit-il. Cosy et chaleureux, ce nouveau bar situé au 81 de la rue Bourbon est ouvert du mardi au samedi.

La barbe !

Une coupe et la barbe, s'il vous plaît ! Ouvert le 11 mai, jour du déconfinement, le Barber Shop 22 place Dupleix s'est constitué une solide clientèle masculine. Delphine Froux, la gérante, a choisi d'avoir son propre local après avoir précédemment exercé chez le caviste La Vache à vin et au restaurant Le Caribou. Un espace privé pour offrir plus de relaxation et de bien-être à ses clients qu'elle installe dans le fauteuil de barbier. « *Après le rasage, j'applique un baume hydratant en massage, un geste qui permet de se détendre et de lâcher prise* », confie la gérante.

La beauté, le bio en plus

L'institut Beauté Bio s'est déplacé dans d'élégants locaux, 2 place Émile Zola. La gérante de cet institut spécialisé dans les produits naturels, Louisa Maillard, et son employée, Géraldine Gros, débordent de projets : après l'installation d'une cabine de soin double, elles vont bientôt proposer un sauna infrarouge.

DOSSIER

PRENEZ SOIN DE VOUS

En matière de santé, la Ville de Châtellerault mène différentes actions, notamment de prévention comme avec des opérations de vaccination. Elle participe au financement d'initiatives qui contribuent au bien-être et à la santé des habitants. Elle décide de mesures pour contrer la propagation du coronavirus, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire locale, en lien étroit avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

VEILLER À L'ACCÈS AUX SOINS POUR CHACUN

Même si la Ville n'a pas une compétence pleine et entière sur les questions sanitaires, elle constitue un échelon incontournable et pertinent pour lutter contre les inégalités d'accès aux soins. Il s'agit de soutenir, équilibrer, développer l'offre médicale, par exemple en facilitant l'implantation de nouveaux praticiens ou en accompagnant leur regroupement au sein de Maisons de santé.

À Châtellerault, le nombre de médecins généralistes se situe dans la moyenne nationale, à 1,125 médecin pour 1 000 habitants. Un certain nombre d'entre eux seront dans les prochaines années à la retraite. Cela même alors que les besoins en termes de consommation et de pratique médicale sont eux, en forte augmentation. L'ouverture de la Maison de santé des Minimes ce mois-ci constitue, dans ce contexte, une bonne nouvelle car ce type de structure permet d'optimiser le parcours de soins du patient et de faciliter les activités des professionnels de santé. Au-delà, la collectivité agit sur le volet attractivité pour attirer de nouveaux praticiens. D'autre part, les projets de développement du groupe hospitalier Nord-Vienne, actuellement en direction commune avec le CHU de Poitiers, concrétisent la volonté de renforcer l'offre de soins en proximité.

VAGUE ROSE

Le club Soroptimist de Châtellerault encourage le dépistage des cancers du sein à travers sa participation à Octobre Rose. Ce mois-ci, l'hôtel de ville se pare de rose la nuit et une marche au profit de la Ligue contre le cancer est organisée samedi 3 octobre. Le départ aura lieu à 9h30 place Sainte-Catherine. Le dress-code est bien entendu : rose, rose, rose ! Rappelons que lorsqu'il est dépisté suffisamment tôt, le cancer du sein se soigne 9 fois sur 10.

MAISON DE SANTÉ DES MINIMES : OUVERTURE IMMINENTE

Le grand jour approche : la nouvelle Maison de santé des Minimes est sur le point d'accueillir ses premiers patients. Le docteur Jean-François Baron, l'un des pilotes du projet et Sylvie Grippon, coordinatrice : *« Ce sera le 1er octobre. La Maison de santé se situe au n° 7 rue Louis Jouvet à Châtellerault »*.

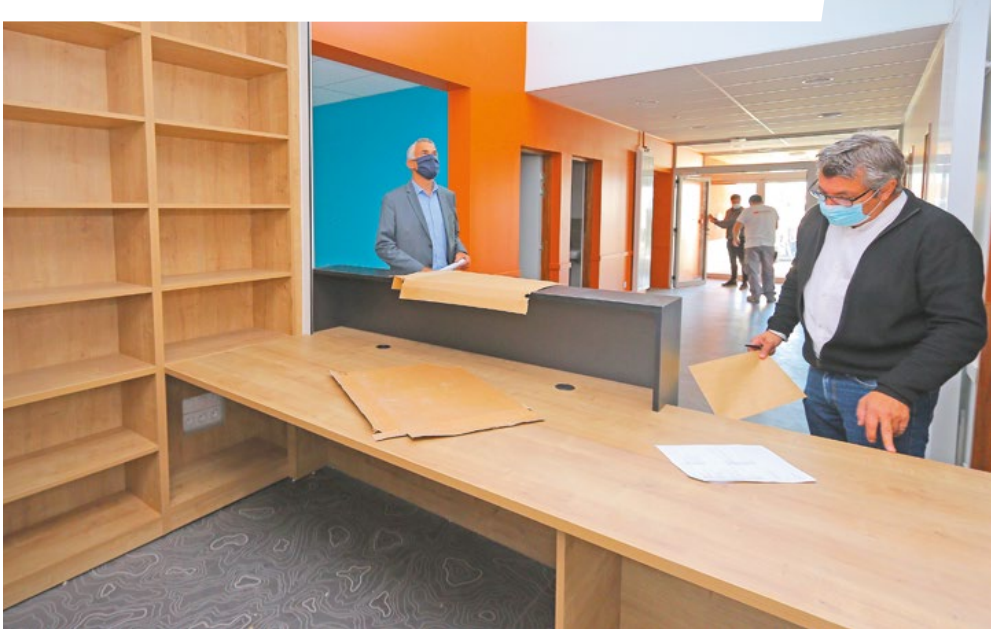

9 PROFESSIONNELS DE SANTÉ UNISSENT LEURS FORCES

La structure réunit deux médecins, deux infirmières, un kinésithérapeute, un ergothérapeute, un psychologue, un diététicien, un hypnothérapeute. Sa vocation ? Faciliter la vie des patients et améliorer l'exercice coordonné du parcours de soins par les professionnels de santé. Un projet concerté de santé a été élaboré par les praticiens et validé par l'ARS.

360 M² DE LOCAUX FLAMBANT NEUFS

Le bâtiment a été construit par la Sem Habitat qui a pris en compte les souhaits des professionnels de santé engagés dans le projet. Frédéric Delacroix, directeur général de la Sem Habitat : *« Il s'agit d'un projet initié par des pharmaciens, porté par des praticiens, soutenu par une volonté politique. Il a été accompagné par l'ARS, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Vienne et Grand Châtellerault dans le cadre des politiques de santé territoriales. La Sem Habitat a joué son rôle de facilitateur de projet en portant la construction du bâti »*. L'investissement, 765 000 €, a bénéficié de plusieurs soutiens : Région (147 000 €), Département (100 000 €) et Grand Châtellerault (76 000 €).

QUOI DE NEUF À L'HÔPITAL ?

LES URGENCES SE MÉTAMORPHOSENT

Des travaux sont engagés afin d'améliorer la prise en charge des patients aux Urgences, service qui connaît une activité en forte croissance. Après la rénovation de l'existant qui s'achève ce mois-ci, les travaux vont consister à créer une extension. *« À terme, fin 2021, nous aurons augmenté la surface du service d'un tiers et nous disposerons d'une salle dédiée aux victimes d'accidents nucléaires, chimiques, radiologiques et bactériologiques »* assure Julien Bilhaut, nouveau directeur du groupe hospitalier Nord-Vienne.

LES CHAMBRES DE LA MATERNITÉ SE REFONT UNE BEAUTÉ

La maternité compte 16 chambres. Plusieurs viennent de bénéficier d'une rénovation. De la peinture à l'équipement, elles ont été pensées dans un esprit hôtelier. Chacune disposera ainsi d'un frigo et un point d'eau.

UNE NOUVELLE TABLE TÉLÉCOMMANDÉE DE RADIOLOGIE

Un appareil de radiologie de pointe destiné à l'urologie, à la gastroentérologie, à la gynécologie et à l'arthroscanner est venu équiper la structure. L'investissement frôle les 300 000 €.

DAVANTAGE DE LITS EN MÉDECINE GÉRIATRIQUE

La capacité du service est augmentée : elle est passée de 20 à 30 lits en juin dernier.

UN NOUVEAU SCANNER

Le scanner existant va être remplacé mi-octobre par un appareil neuf. Celui-ci, un modèle GO TOP de marque SIEMENS représente un investissement de 914 876 €. Il sera mis en service fin octobre.

COVID-19 : OÙ SE FAIRE DÉPISTER ?

Pour faciliter le dépistage de la Covid-19, les sites de prélèvement se multiplient à Châtellerault. Les tests PCR, pris en charge par l'assurance maladie, sont pratiqués par des professionnels de santé.

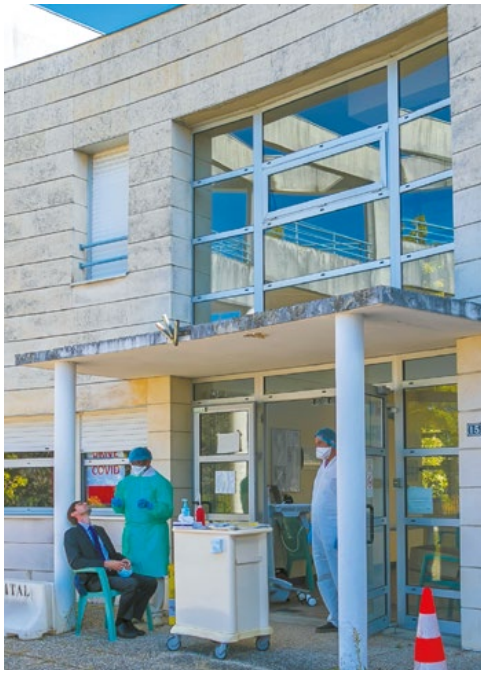

■ **Le groupe hospitalier Nord-Vienne** a ouvert un site de prélèvement en « drive », accessible également aux piétons, au 15 rue Aimé Souché, dans l'ancien bâtiment des Lilas dédié auparavant à la gériatrie. Il vise le dépistage de 125 personnes par jour. Prélèvements du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 15h05 à 15h40. Le dépistage est possible pour les personnes disposant d'une prescription médicale ou d'un justificatif de voyage, sur rendez-vous au 05 16 60 42 02 ou sur le site ghnv.fr ou par mail à drivereb@ghnv.fr.

■ Le laboratoire d'analyses médicales **Bio 86** prend ses quartiers d'automne à la salle du Verger. La Ville met à disposition cet espace pour se substituer au barnum installé sur le boulevard Blossac. L'accès à la salle de test est distincte de celle du parc, via un cheminement dédié. Prélèvements du lundi au vendredi de 9h45 à 11h30 et de 14h à 16h30 sur rendez-vous au 05 17 84 22 85.

■ **La clinique de Châtellerault,** 17 rue de Verdun, a ouvert en partenariat avec Bio 86 un centre de dépistage. Accessible sans rendez-vous aux piétons uniquement, il accueille les adultes et les enfants de plus de 10 ans. Prélèvements du lundi au vendredi de 14h à 16h30.

PENSEZ VACCINS

La Ville de Châtellerault est l'une des 200 communes françaises dotées d'un service de santé publique. Celui-ci assure, notamment, des campagnes de vaccination gratuites, accessibles à tous les habitants de plus de 6 ans, aux enfants de plus de 6 ans scolarisés à Châtellerault et aux salariés travaillant à Châtellerault. Agnès Monamy, responsable du Service Santé Publique/Sécurité Civile : *« Nous proposons deux séances de vaccination par mois à partir d'octobre au centre Camille Pagé selon un protocole sanitaire en cours d'ajustement. 7 valences vaccinales sont proposées : diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP), coqueluche et rougeole, oreillons, rubéole (ROR). La Ville dispose de son propre stock, elle est pourvoyeuse de vaccins ».*
La plupart du temps, les personnes qui ne sont pas à jour de leurs vaccins l'ignorent. Sans le savoir, elles se mettent en danger et prennent le risque de contaminer les personnes vulnérables de leur entourage. Il est important de rappeler qu'à chaque âge, la vaccination est nécessaire. Il s'agit de la seule protection efficace contre certaines maladies infectieuses.

LES GESTES BARRIÈRE VUS PAR...

Kaïs, 6 ans

« Moi je suis trop petit pour mettre le masque, même si des fois j'en mets un. C'est important de garder ses distances avec les gens, de se laver les mains. Ma maman m'a déjà montré. Je mets d'abord l'eau, après du savon et après de l'eau et je frotte, je croise les doigts, je croise les ongles [sic !], je frotte les pouces après je me lave les mains normal. À la fin je mets de l'eau, je sèche et après c'est bon. Ça ne m'embête pas du tout. À l'école on le fait au moins 5 fois par jour ».

Luna, 10 ans et Elie, 12 ans

« C'est important de faire les gestes barrière pour ne pas tomber malade et ne pas contaminer les autres. Le masque chirurgical, il faut mettre le bleu devant, le blanc sur le nez. On l'enlève par les élastiques pour ne pas toucher là où on a parlé car il y a des microbes. Il ne faut pas se moucher dans le masque, ni le tripoter. Le masque en papier, il doit aller à la poubelle. Ceux qu'on a en tissu, on les met dans une petite poche et en rentrant à la maison, on les lave ».

Itinéraires coup de cœur **pour courir**

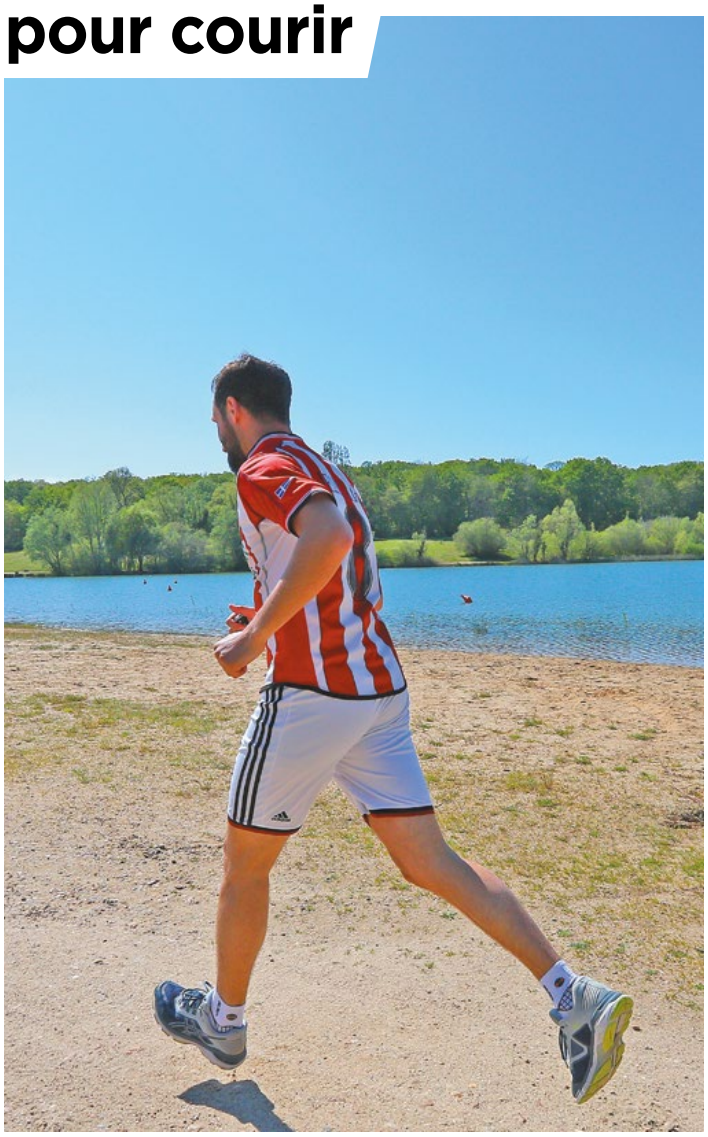

Ils courent, ils courent les Châtelleraudais… Voici deux itinéraires coup de cœur où enchaîner de belles foulées.

« *Du plat, du pentu, en centre-ville, aux abords du lac ou de la forêt, il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux !* », assure Jean-Pierre Filleul, président de l'association Courir à Châtellerault. Son premier itinéraire coup de cœur est pour les bords de Vienne : on part de la Manu jusqu'au Pont de Loudun, on traverse la Vienne pour prendre la direction de la zone commerciale, avant de revenir par l'autre rive de la Vienne jusqu'au pont Henri IV ou au pont Lyautey. « *Ce trajet dure entre 30 et 45 minutes, c'est plat et parfait pour les débutants* ». Deuxième option pour tous : du centre-ville, prendre la direction du Lac en passant par le pont Lyautey puis par la passerelle d'Auchan, faire le tour du lac avant de rentrer. « *Pour ceux qui sont un peu plus aguerris, vous pouvez partir vers les Minimes où il y a de la côte, des escaliers, puis filer vers Antoigné où là aussi il y a de la bosse. C'est parfait pour une bonne heure de renforcement musculaire et de cardio* ». Le vendredi 30 octobre, dans un esprit festif, l'association Courir à Châtellerault organise en nocturne une course déguisée au profit d'une organisation humanitaire : Chatel'Zombirun.

Capoeira, quand tu nous tiens

La capoeira est un art martial, décliné des techniques de combat qu'employaient les Africains alors esclaves au Brésil. « *Ça se pratique de 3 à 99 ans et c'est extraordinairement défoulant* », assure Nathalie Pecqueur, présidente de l'association Capoeira Brasil qui regroupe près de 80 adhérents.
Avec son mari Steeve, elle enseigne cette discipline très physique - on apprend à esquiver les coups de l'adversaire -, mais également artistique. Car être capoeiriste, c'est aussi plonger dans une culture faite de danse, de musique et de chant. Décoiffant !

capoeira-brasil.fr

> BRÈVE

La Piscine

À l'issue des travaux, le centre aquatique La Piscine réouvre au public en ce mois d'octobre.

Ils sont fous, ces swimrunners

Le swimrun est un trail qui alterne nage et course à pied. La Fédération française de triathlon a intégré en 2017 ce sport né en Suède. Rendez-vous avec Pierre Massonneau et Fabien Besançon, deux coéquipiers qui taquinent les meilleures équipes mondiales.

Pierre Massonneau tenant la photo de son coéquipier, Fabien Besançon

Votre dernier défi en swimrun ?

Pierre Massonneau : C'était à Saint-Moritz, le 26 juillet, nous avons alterné 6 km de natation dans des lacs de haute montagne et 40 km à pied.

Fabien Besançon : Le premier lac était à 2 200 m d'altitude, avec une eau à 12 degrés. Finalement, c'était rafraîchissant après la première course !

PM : Une difficulté est qu'on nage avec les chaussures du coureur et qu'on court avec la combinaison du nageur. Une autre est qu'on doit se contenter du ravitaillement de l'organisation pour tenir le coup. Ce jour-là, les planètes étaient alignées. On a fini 3e, sur un podium 100 % français. Fin août nous étions retenus pour les championnats du monde en Suède, un graal, mais cela a été annulé.

FB : En revanche, on espère au moins la même place au championnat de France*, le 12 septembre en Bretagne. Si la mer est démontée, ça peut faire la différence, car nous sommes bons nageurs.

Quels sont vos points forts ?

FB : Une entente parfaite entre Pierre, qui est aussi mon entraîneur, et moi. C'est crucial car on court en binôme, avec l'obligation d'être en permanence à moins de 10 m l'un de l'autre.

PM : Quand l'un de nous ne peut plus lever un genou, l'autre n'hésite pas à le tracter, avec un système de longe élastique. Malgré l'enjeu, je suis beaucoup plus serein qu'au départ d'un triathlon où je ne peux compter que sur moi-même.

Quel a été votre entraînement ce matin ?

JB : Je suis en vacances dans les Alpes de Haute-Provence. J'ai couru une heure puis nagé une autre heure dans le lac de Serre-Ponçon. Il était lisse comme un miroir. Un régal !

PM : Repos complet pour moi, car je dispute un triathlon dans 3 jours. Mais en temps normal, on fait du sport deux fois par jour. On s'entraîne 14 heures par semaine en moyenne.

**À l'heure où nous imprimons ces lignes, nous venons de recevoir les résultats du championnat de France. Le duo a gagné son pari en gagnant la 3e place du podium.*

INFOS EN +

Pierre et Fabien font partie du Team Argon 18 et des Lions châtelleraudais, club qui accueille des triathlètes de 6 à 77 ans. « *De la compét', mais avec beaucoup d'encouragement et une émulation saine. Il faut venir découvrir cette philosophie* », invite la présidente, Alice Jager.

lions-chatelleraudais.com

Visite guidée : le 4 en quatre photos

Au 4 rue Aimé Rasseteau, le Bureau Information Jeunesse est un lieu dédié à l'accompagnement de proximité des jeunes dans des domaines aussi variés que l'emploi, la santé, le logement, les loisirs ou encore les transports et la mobilité internationale.

Le studio audio du 4 est utilisé à l'occasion d'ateliers ou par de jeunes artistes pour répéter, enregistrer et mixer leurs projets musicaux. Il est équipé de matériel de qualité professionnelle et accessible sur réservation.

Le « 4 » dispose d'un studio vidéo pour des missions d'éducation à l'image et pour la réalisation de projets audiovisuels. De l'écriture du scénario jusqu'au montage, son équipe accompagne les initiatives des jeunes en leur fournissant des conseils et du matériel.

Plus qu'un simple bâtiment, le 4 est aussi une équipe énergique et polyvalente qui se déplace dans les établissements scolaires et les centres de loisirs. Elle accompagne les projets des jeunes « *hors les murs* » à Châtellerault et sur le territoire.

LE 4 : 4 rue Aimé Rasseteau - 05 49 23 70 00
le4@grand-chatellerault.fr

> VU SUR LES RÉSEAUX

Magnifique photo de **@madi_darvulia** !
Partagez vos photos avec le hashtag
#chatelleraultmaville

Châtellerault est l'une des destinations favorites de l'instagrameuse **@elo.die.86** pour se balader sur l'eau. Son article à retrouver sur le blog https://urlz.fr/dI1D

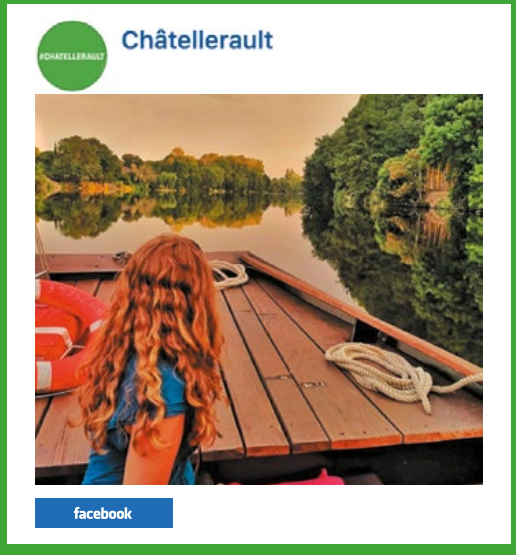

INFOS TRAVAUX

- **Rues Saint-André et du Château :**

Création d'un réseau d'eau pluviale et aménagement de voiries jusqu' à novembre sous réserve d'aléas météorologiques.
Ces rues seront à terme en zone partagée à 20 km/h avec une chaussée centrale en enrobés grenaillés et des espaces latéraux en béton clair. Durant les travaux, les rues seront barrées mais accessibles aux riverains.

SACS POUBELLE

Nous le savons, la distribution des sacs poubelle est un sujet... sensible. La Ville a décidé d'arrêter la distribution des sacs poubelle à ordures ménagères (oui, les noirs).

Voici pourquoi :

La Ville de Châtellerault était la seule commune de Grand Châtellerault à en offrir. Or, la gestion des déchets est une compétence de la communauté d'agglomération.

Cela coûtait plus de 40 000 € par an à la collectivité (sans compter la logistique...). L'économie réalisée va être fléchée en faveur du plan du lutte contre les incivilités : brigade anti-tags, déploiement de nouvelles corbeilles de rue, achat de nouveaux équipements pour les 67 agents qui nettoient quotidiennement la ville, campagne de sensibilisation, mise en place de la vidéo-verbalisation pour lutter contre les dépôts sauvages...

Cela représentait 33 000 rouleaux distribués par an, **soit un seul rouleau par habitant chaque année !**

Maintenir la distribution dans le contexte sanitaire actuel est un véritable casse-tête.

Concernant les sacs jaunes destinés au tri sélectif, Grand Châtellerault envisage plusieurs solutions pour rétablir la distribution qui constitue une obligation légale.

CONSEIL CITOYEN

Lac-Renardières :
mardi 6 octobre à 17h,
à la salle polyvalente
de la MJC des Renardières.

VENTE DE COMPOSTEURS

Vendredi 16 octobre de 9h à 13h30
au Centre Technique Municipal (CTM),
208 rue d'Antran

Réservation obligatoire au **0800 835 821**
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Un justificatif de domicile sera demandé lors du retrait.

- 15 € pour le composteur en version plastique
- 20 € pour la version bois

BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Mercredi 7 octobre de 14h à 17h
à la déchèterie de la Massonne

RENDEZ-VOUS ARAMBOUROU

Ateliers collaboratifs pour tenter d'identifier des clichés et plaques de verre du fonds Arambourou.

Jeudis 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre de 14h30 à 16h

Places limitées à 15 personnes, réservation recommandée au 05 49 23 65 10, respect des consignes de sécurité sanitaire (port du masque obligatoire, distanciation sociale, lavage des mains)

Centre des Archives de Grand Châtellerault
48 rue Arsène et Jean Lambert

DON DU SANG

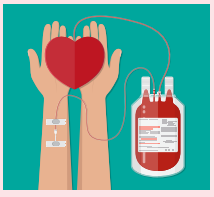

Donner son sang une fois peut sauver deux vies.

En octobre, deux collecte de sang sont organisées salle Camille Pagé, 12 avenue Camille Pagé.

Les prochains rendez-vous :
Jeudi 1er octobre et jeudi 29 octobre de 15h à 19h

INDIGNATION SÉLECTIVE !

Pourquoi M. Simonet ne s'est-il pas exprimé sur le cumul des mandats et le cumul d'indemnités, tout à fait légaux au demeurant, de ses précédents patrons ou patronnes proches de ses convictions politiques ?

Indignation sélective, au regard des 1 900 000 € payés par le contribuable châtelleraudais, suite à l'organisation en 2002 du championnat du monde de montgolfières, ou de l'endettement considérable de la Région Poitou-Charentes laissé à ses successeurs alors qu'il était parmi les décideurs (ce qui a été confirmé par la Chambre régionale des comptes).

En tant que chef de la Majorité municipale, j'ai décidé, une fois pour toutes, de ne plus répondre aux diffamations, aux fantasmes, et aux vérités arrangées de M. Simonet, qui ne portent pas le débat au niveau normalement attendu entre élus.

Sans doute exprime-t-il son regret de constater que les électeurs châtelleraudais m'ont à nouveau réaffirmé leur soutien.

M. Simonet, il faut savoir gagner une élection ; et il faut savoir aussi la perdre et réfléchir aux raisons qui ont amené les électeurs à s'exprimer ainsi.

Le chef de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

RYTHMES SCOLAIRES : LE SERPENT DE MER

Si la semaine de 4 jours et demi est bénéfique aux enfants et à leurs apprentissages, il faut la conserver, si elle est inutile, il faut la supprimer. Mais ni la Ville, ni l'Éducation nationale ne semblent en capacité de réaliser une véritable évaluation.

Pour que la consultation annoncée soit une réussite, il faut :

- Proposer un questionnaire pertinent aux familles ;
- Prendre réellement en compte les avis des conseils d'école ;
- Associer largement enseignants, personnels, associations et maisons de quartier.

Au-delà du nombre de jours d'école, il s'agit également, selon nous, de réfléchir à l'organisation de la journée de l'élève. Cette question ne semble pas être prévue au débat… ce serait pourtant l'occasion de se focaliser enfin sur le temps global de l'enfant !

Au final, il faudra départager les partisans de la situation actuelle de ceux désirant un nouveau rythme scolaire. L'intérêt des élèves doit être le critère essentiel du choix qui sera fait.

F. Méry, Y. Trousselle, M. Allemandou-Domingo,
élus liste « Ma Ville, Solidaire et Écologique »
maville.solidaire.et.ecologique@gmail.com

SUR FACEBOOK : « CHÂTELLERAULT : UNIS POUR VIVRE HEUREUX »

Sur notre site Facebook :

- Comprenez comment Jean-Pierre Abelin, député retraité, avec plus de 10 000 € par mois de revenu public a trouvé le moyen (en toute légalité) de gagner plus que ce que la loi ne l'autorise pour un député en activité.
- Apprenez comment et pourquoi il était obligé de prendre une délibération pour réduire ses indemnités.
- Découvrez ses mensonges par omission, ses manipulations intellectuelles, ses techniques de propagande…
- Décryptez le contenu du bulletin municipal.

Par ailleurs nous ouvrons le compteur de l'argent public gaspillé par le Maire.

D. Simonet, P. Bazin
élus liste « Châtellerault : Unis pour vivre heureux »

Texte non reçu lors de la publication du magazine.

M. Latus, J.P. De Michiel
Élus du Groupe Rassemblement National

GRAND DÉBALLAGE, BRAVO !

Le 12 septembre, notre centre-ville était en ébullition. Nous tenons à saluer les acteurs privés, associatifs et les services des collectivités qui se sont mobilisés pour cette journée.

Comme nous l'avions proposé lors des élections municipales, nous invitons la Ville à renouveler ces initiatives. Quand la collectivité engage des actions, entrepreneurs et Châtelleraudais répondent présents. Heureux que la collectivité reprenne nos propositions.

Liste « Une nouvelle dynamique pour Châtellerault »
davidsimon.chatellerault@gmail.com

Notaires

Mes Diane BERTHEUIL-DESFOSSES, Edwige LAURENT et Elodie MULLER
NOTAIRES ASSOCIÉS

CHÂTELLERAULT Centre, MAISON DE VILLE environ 80 m² habitables, comprenant :
- cour à l'avant ;
- en RC : entrée, WC, cuisine, séjour ;
- à l'étage : deux chambres, salle d'eau ;

Grenier au-dessus aménageable.
Chauffage central fuel.
Cave à vin. Petit bâtiment dans la cour. DPE F.
Prix : 51 500 € + 4 000 € d'honoraires de négociation (soit 7,77 % TTC).

CHÂTELLERAULT, La Montée Rouge Pavillon en Bon État, environ 119m² habitables, comprenant :
- en RC : entrée avec placard, séjour-salon avec chem. (31m²), cuisine aménagée donnant sur terrasse et jardin à l'arrière, trois chambres avec plac. (11/11,5/11m²), sdb/douche (11m²), salle d'eau, wc ;

Sous-sol à usage de garage, chaufferie (fuel), pièce, cave.
Jardin autour de 687m². DPE D.
Prix : 150 000 € + 7 200 € d'honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur (soit 4,80 % TTC).

CENON-SUR-VIENNE, Maison compr.:
- en RC surélevé (accessible par monte-charge) : entrée, sàm-salon (22m²), cuisine (11,2m²), deux chambres (10m²), salle d'eau/wc.

En sous-sol : chaufferie gaz, pièce rangt, buanderie, puits avec pompe.
Grenier au-dessus. Garage et atelier s/terrain de 1.730m² bordant la Vienne.
DPE F.
Prix :104 800 € + 4 800 € d'honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur.

19, Bd Victor Hugo
et 38, rue Gilbert
86105 Châtellerault
Tél. 05 49 20 02 30
Fax 05 49 20 02 40

Vie familiale
Vie professionnelle
Gestion de patrimoine

23, place Gambetta
86530 Naintré
Tél. 05 49 90 08 90
Fax 05 49 90 03 62
E-mail : office.19victorhugo.86024@notaires.fr

Orthopédie DUVERGER
MEDIC ALLIANCE
RÉSEAU NATIONAL

Orthopédie sur mesure
Prothèses - Corsets
Ceintures - Bas de contention
Semelles orthopédiques

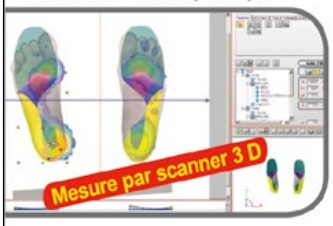

Matériel médical
LOCATION - VENTE - LIVRAISON
Maintien et hospitalisation à domicile
Fauteuils roulants - Lits médicalisés
Soulève malade - Fauteuils releveurs

Nouveaux modèles de fauteuils releveurs électriques

Chaussures avec prise en charge
AGRÉMENT TOUTES CAISSES - TIERS PAYANT

Incontinence

Carte de fidélité sur la gamme TENA

21 boulevard Victor Hugo
CHÂTELLERAULT
05 49 21 29 24

Du lundi au vendredi :
9h-12h et **14h-18h30**
Le samedi : **9h-12h**
Fermé le samedi après-midi

- 20% Homme & Dame

biocoiff
BY CHARLEY PARIS

WELLA PROFESSIONALS
SYSTEM PROFESSIONAL

sur tous les services en coiffure
valable sur présentation jusqu'au 30 novembre 2020

Coiffeurs Créateurs
Bouniot - Visagiste

9h - 19h ☎ 05 49 21 44 25

33. Av Maréchal Leclerc CHATELLERAULT
www.bouniot-coiffeurs-createurs.fr

N'ATTENDEZ PLUS ! DEVENEZ PROPRIÉTAIRE !

SEM Habitat
PAYS CHÂTELLERAUDAIS

Location
Vente
Portage Immobilier
Locaux d'activité

Avec la SEM Vous bénéficiez :
- de 0€ de frais d'agence
- de 0€ de frais de dossier
- d'un achat sécurisé
- d'un accompagnement : de la visite à l'achat

CHATELLERAULT Résidences proches centre ville :
Appartements du T3 - 57 m² au T5 - 81 m²
à partir de 44 000 €

2 et 4 Auguste Rodin - 86100 Châtellerault
Contactez-nous au 05.49.85.94.94
Consultez nos offres sur www.SEMHPC.fr

PRÊT HABITAT (1)

CONSTRUIRE MAIN DANS LA MAIN VOTRE PROJET IMMOBILIER

BIEN VOUS CONNAITRE, C'EST BIEN VOUS CONSEILLER.

Votre conseiller disponible par téléphone ou par email

*Par exemple, pour un prêt immobilier amortissable, destiné à l'acquisition d'un bien immobilier, d'un montant de 100 000 €, décaissé en une seule fois, d'une durée totale de 240 mois [soit 20 années], au taux annuel débiteur fixe de 1.35%, le remboursement s'effectue en 240 mensualités de 475.68 € [et une dernière ajustée de 475.08€]. Montant total dû de 118962.20 € dont intérêts de 14162.60 €, frais de dossier de 550 €, assurance emprunteur exigée pour l'octroi du prêt de 2949.60 €, [frais de garantie de 1300 € (caution CAMCA)] . Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 1.83%. Le coût standard de l'assurance emprunteur exigée pour l'octroi du prêt est de 12.29 € par mois pour un assuré à 100 % âgé de 26 ans à 30 ans, et s'ajoute à la mensualité du prêt. Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt sera de 2949.60 € euros pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 0.27%. [Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable auprès de la Caisse Régionale]

(1) Offre soumise à conditions et valable du 01/09/2020 au 15/10/2020, sous réserve d'acceptation de votre dossier de prêt immobilier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, prêteur. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées. Une assurance emprunteur sera exigée pour l'octroi du prêt. Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable auprès de votre Caisse régionale. Contrats d'assurance emprunteur assurés par PREDICA. Cautionnement assuré par CAMCA. Les événements garantis et conditions figurent au contrat.

CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 – Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. Ed. 08/2020.